



**Compte-rendu
GROUPE PROJET BELGIQUE
25 août 2008
à Gerbéviller, maison des associations**

Etaient présents :

Mesdames : Anne-Claire BOURGON et Françoise GUIZOT (Gerbéviller), Marie-Laurence DONATIN et Cécile GELLENONCOURT (Xermaménil), Marie-France LOPPION (Frambois),

Messieurs : Pascal BURGAIN (Magnières), Bruno PERRIN (Moyen) et Jean-Christophe PICOT (Gerbéviller)

Excusés : Hélène BROYEZ, Andrée STOECKLIN, Nathalie BURGAIN, Jeanne-Odile HAGNIEL, Jean-Marie LECLERE, Sonia COLIN, Sophie GALLAIT et Sophie SALVI

Participait également à la réunion : Vincent LÉTICHE, agent de développement local

* * *

Lors de la dernière réunion du groupe de travail en juin, il avait été prévu qu'une réunion soit organisée pour faire le point sur les différentes animations qui auront lieu en novembre sur la Belgique. Pascal BURGAIN détaille l'avancée du travail, projet par projet.

Ambrozijn et exposition « Brel sur les planches »

- ➔ Une convention est en cours de signature avec la Communauté de Communes du Lunévillois (CCL). Cette convention doit formaliser les engagements des Communautés de Communes de la Mortagne (CCM) et du Lunévillois pour le concert d'Ambrozijn et la venue de l'exposition « Brel sur les planches ».
- ➔ La CCL tarde à envoyer la convention signée. Pascal BURGAIN a appelé la Vice-présidente en charge de la culture pour lui faire part de son inquiétude. La convention devrait être signée rapidement suite à cet appel.
- ➔ Plusieurs informations seront encore à vérifier ou à demander :
 - Si l'exposition est disponible du 4 au 29 novembre **inclus**.
 - Connaître les modalités d'accès des écoles aux animations prévues par la médiathèque de Lunéville dans le cadre des « Echappées Belges ».
 - Demander si les événements sur le territoire de la CCM pourront s'intituler « Echappées Belges en Mortagne ».
- ➔ Une autre convention devra être signée avec le Foyer Rural de Gerbéviller, qui gèrera les aspects techniques de l'organisation du concert. Cette convention sera établie dès que la CCL aura signé la première convention avec la CCM.
- ➔ Concernant l'organisation du concert, le groupe de travail souhaiterait que « les restes d'Idyll » jouent un intermède d'environ ½ heure pour inviter les spectateurs à danser.
- ➔ Les réservations pour le concert seront effectuées à la communauté de communes.

Venue de la conteuse belge Michèle MOREAU

- ➔ L'intervention de la conteuse consistera en un spectacle pour les cycles 2 du territoire (le 20 novembre) et en une formation ouverte à un minimum de 4 personnes du territoire (le 22 novembre toute la journée et le 23 novembre au matin à Frambois).

- ➔ La Fédération des Foyers Ruraux coordonne la venue de Michèle MOREAU sur le Lunévillois. Une convention est en cours de signature avec la Fédération.
- ➔ Le Foyer Rural de Gerbéviller fournit et installe les équipements pour le spectacle du 20 novembre.
- ➔ Marie-France LOPPION s'occupera de l'accueil de la conteuse et de l'organisation des repas lors du stage. Un traiteur sera demandé pour le plat principal, payé par les participants au stage. Ces derniers apporteront également d'autres choses pour compléter ce repas. La liste des participants devra être fournie suffisamment tôt pour qu'ils soient contactés.
- ➔ Seule l'école de Xermaménil a fait connaître son intention d'assister au spectacle le 20 novembre. Bruno PERRIN indique que l'école de Fraimbois participera également.
- ➔ Une convention est en cours de préparation pour que les coopératives scolaires collectent les participations des enfants (2 € par enfant).

Jeux sur la BD belge

- ➔ 150 chèques lire ont été demandés à la médiathèque départementale pour l'opération. D'après les derniers contacts, cette demande devrait être acceptée et elle ne perturbera pas le quota des bibliothèques.
- ➔ Une réunion des personnes volontaires pour la création des jeux aura lieu le 15 septembre à la médiathèque de Gerbéviller. Sophie GALLAIT se charge de prévenir tout le monde.
- ➔ Le 22 septembre, le groupe « lecture publique » se réunira pour harmoniser les présentations des jeux le 22 septembre.

Communication

- ➔ La communication visera d'une part un public captif (les scolaires et les participants au stage) et d'autre part un public cible pour l'exposition, les jeux le concert. La manière de présenter dans le document devra donc être différente selon le public visé.
- ➔ La CCL communiquera sur l'exposition et le concert, car ils sont dans le cadre de la programmation de la médiathèque de l'Orangerie.
- ➔ Un devis a été transmis pour réaliser 3 000 marque-pages pour présenter les animations ayant lieu en Mortagne. Le groupe de travail souhaite que ceux-ci soient réalisés en quadrichromie (coût estimé de 422 € HT).
- ➔ Les marque-pages annonceront toutes les animations de la Mortagne et éventuellement les animations que les bibliothèques auront prévues autour. Ces dernières devront faire connaître leurs projets au plus tard le 22 septembre à Pascal BURGAIN.
- ➔ Les bibliothèques seront exceptionnellement toutes ouvertes le samedi matin de 9h00 à 12h00. Cela pourra figurer sur la communication.
- ➔ Les marque-pages ne pouvant pas contenir toutes les informations, ils pourront renvoyer au site Internet de la communauté de communes, où tout sera répertorié.
- ➔ Un premier tract en noir et blanc sera préparé par Pascal BURGAIN en vue du festival de Socourt. Ce tract annoncera le concert d'Ambrozijn à Gerbéviller.

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Culture »
- membres du Bureau
- communes